



**DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL  
COMMISSION DEPARTEMENTALE  
DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES - FAFA**

**PV Réunion plénière N° 03**

Réunion du mardi 10 février 2026

Lieu : Siège du D. E. F. à 10 h 00

**Président** : M. Raymond BENOIT.

**Membres participants** :

Mme Muriel FARCY.

MM. Laurent FOLLIN - Bruno GODARD - Patrick GOSSE – Jackie FORCHER - Eric ROHART – Marc ROUTIER.

**Assistant à la réunion** :

MM. Pascal LEBRET – Patrice LECHER, Vice-Présidents du DEF.

**Membre absent excusé** :

M. Fabrice AUZOUX.

\*\*\*\*\*

*Les décisions, ci-après, de la Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives sont susceptibles de recours auprès de la Commission Départementale d'Appel, dans le délai de 7 jours (sauf indication particulière et délai réduit figurant au PV de l'affaire concernée) à compter du lendemain de leur première notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.N.*

\*\*\*\*\*

**ADOPTION DU P. V**

- P.V. Réunion plénière N°2 du 16 décembre 2025 publié le 18 décembre 2025 sur le site du D.E.F.

Le Procès-verbal a été adopté à l'unanimité.

\*\*\*\*\*

## **AFFAIRES EXAMINEES :**

### **- STADIUM (accès, formation) ET COMPETENCES :**

Le tableau d'évaluation des compétences des membres est mis à jour, notamment pour les compétences de contrôle de gymnases.

Il est demandé de voir la possibilité à minima qu'une 3<sup>ème</sup> personne soit habilitée aux saisies sur Stadium.

Un point est effectué sur les retours via Stadium des contrôles effectués :

Le stade d'Ecos a été retiré du classement.

Le stade d'Aviron est en non-conformité (buts) avec obligation de mise aux normes à effectuer avant le 31/08/2026. Un courrier va être envoyé en ce sens à la mairie.

Les autres retours n'amènent pas de commentaires.

Ce point Stadium est amené à être systématique à chaque réunion.

A noter que les subventions FAFA accordés ne sont pas systématiquement renseignées dans Stadium.

### **- POINT SUR LES INSTALLATIONS A CONTROLER SAISON 2025 / 2026 :**

#### GYMNASES :

Les gymnases de St Sébastien de Morsent ont été contrôlés et ont servi de lieu de formation pour les membres de la commission.

Les installations de Damville seront contrôlées le 20/02/2026.

#### TERRAINS :

Suite aux difficultés rencontrées, notamment l'absence de réactivité des mairies contactées pour renvoyer les documents demandés, nous modifions le process comme suit :

- A la suite du premier contact téléphonique, nous enverrons par mail les documents préremplis au propriétaire (collectivité ou mairie).
- Au retour de ces documents, le RDV sur place pourra être fixé. (ne pas oublier de contacter également le club concerné).

Les installations de Bézu Saint Eloi et Breteuil jugées prioritaires pour la sécurité ont été contrôlées.

Les visites de terrains foot à 5 sont à jour.

### **- POINT FAFA :**

#### Dossiers en cours :

Un dossier pour Quillebeuf (éclairage) en cours de complétude.

Un dossier pour Harcourt (buts) : dossier complet

Muids (éclairage E7) : dossier complet

Serquigny : terrain synthétique (en cours)

Courcelles (éclairage) pas de dossier reçu au jour de la réunion

Concernant les subventions pour les « Foot 5 », 10 dossiers peuvent être subventionnés au niveau national jusqu'au 30/06/2026 (1 seul déposé actuellement).

Ensuite, du 01/07/2026 au 31/12/2027, possibilité de 50 000 € de subvention par terrain.

**- POINTS DIVERS :**

La création d'une carte officielle d'identification des membres de la commission est suggérée. Elle pourrait être déclinée aux membres des autres commissions amenés à se déplacer également.  
(Visites de terrains, clubs, collectivités, manifestations, délégations...)

Pas de courrier reçu concernant la commission.

\*\*\*\*\*

La prochaine réunion est programmée au **lundi 18/05/2026** à 10 h 00.

\*\*\*\*\*

- L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 12h20.

\*\*\*\*\*

Le Président  
Mr Raymond BENOIT



Le Secrétaire de séance  
Mr Jackie FORCHER

